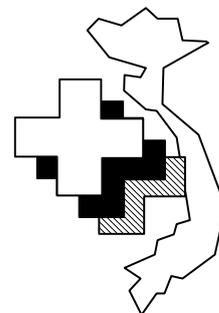


COMITE SUISSE - VIETNAM (COSUNAM)

Président
Secrétaire Général

Thierry OPPIKOFER
Luy NGUYEN TANG



Communiqué et demande de soutien

Genève le 28 mai 2011

Concerne : **Vietnam – Province de Bê n Tre - Militants pour la justice sociale jugés par le régime de Hanoi**

Le 30 mai 2011, au Tribunal Populaire de Ben Tre, province du Vietnam, les autorités communistes vietnamiennes vont faire comparaître en justice sept militants des droits fonciers et de la liberté religieuse. Les sept accusés sont :

- Pasteur Duong Kim Khai, 52 ans
- Mme Tran Thi Thuy, 40 ans
- M. Nguyen Thanh Tam, 58 ans
- M. Pham Van Thong, 49 ans
- M. Nguyen Chi Thanh, 38 ans
- Mme Pham Ngoc Hoa
- M. Cao Van Tinh, 37 ans

Les sept sont accusés de « tentative de renversement du gouvernement socialiste » en vertu de l'article 79 du Code pénal vietnamien. Arrêtés et détenus au secret depuis l'été 2010, ni leurs avocats ni leur famille n'ont pu leur rendre visite, et ceci malgré des demandes répétées.

Le Comité Suisse-Vietnam considère ces sept militants comme des patriotes vietnamiens, fidèles à leurs idéaux religieux, et qui se sont mis généreusement au service de la société civile et de leurs communautés afin de lutter contre la corruption des autorités locales et contre la spoliation de leurs biens.

Nous appelons instamment tous les défenseurs des droits de l'homme à soutenir la campagne pour la libération immédiate et inconditionnelle de ces sept prisonniers d'opinion.

Au nom du comité
Luy Nguyen Tang
Secrétaire général

" Lorsque les hommes sont libres de choisir, ils choisissent la liberté "